Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Développement durable > Volkswind en campagne pour le parc éolien de Tageau



Volkswind en campagne pour le parc éolien de Tageau

lundi 21 mars 2016, par lpe

Après le succès d'une première campagne sur Lendosphere pour co-financer cinq éoliennes dans l'Aude, Volkswind lance une seconde campagne. Depuis le 11 mars, les particuliers peuvent prêter au parc éolien de Tageau, dans la Vienne, avec un taux d'intérêt de 5%, bonifié à 8% pour les habitants de la communauté de communes du Montmorillonnais.

Jusqu'au 11 avril, Volkswind propose à tous ceux qui le souhaitent de co-financer les prochaines étapes du développement du parc éolien de Tageau (compléments d'études, enquête publique, etc.).

Le taux d'intérêt annuel brut proposé est fixé à 5%, et bonifié à 8% pour les habitants de la communauté de communes du Montmorillemeis, sur la quelle le projet est implenté. Les prêteurs serent remboursés

de communes du Montmorillonnais, sur laquelle le projet est implanté. Les prêteurs seront remboursés annuellement et la période de remboursement est de deux ans.

Tous les détails de la campagne se trouvent sur le site : www.lendosphere.com
Pour rappel, la première campagne initiée par Volkswind sur Lendosphere avait séduit près de 120 prêteurs et l'objectif initial de 50 000 euros avait été dépassé de 20%. Ces prêteurs ont déjà reçu trois remboursements.

La Ferme éolienne de Tageau sera implantée à 700 mètres des premières habitations. Volkswind développe un parc de 10 éoliennes sur ce site, qui bénéficie de conditions de vent favorables. Selon les estimations, ces éoliennes de 3.45 MW chacune produiront environ 100 millions de kWh par an, ce qui correspond à la consommation électrique d'environ 34.000 foyers en France (hors chauffage). Cette production permettra d'éviter les émissions de 22.700 tonnes de CO2 par an au regard du mix électrique français. Ce parc contribuera aussi à l'atteinte des objectifs régionaux en matière d'éolien : la Région Poitou-Charentes a fixé un objectif de 1800 MW éoliens sur son territoire, dont environ 500 pour la Vienne. En 2015, 464 MW étaient raccordés au total dans toute la Région.

Depuis le 1er octobre 2014 en France, les particuliers peuvent prêter aux entreprises avec intérêts, par le biais de plateformes internet agréées. Lendosphere est l'une des plateformes dédiées uniquement à des projets de développement durable. <u>Lumo</u> basée à La Rochelle également.

A propos de Volkswind

Fondé en Allemagne en 1993 par deux ingénieurs spécialistes de l'énergie éolienne, le groupe Volkswind conçoit, développe, construit et exploite des parcs éoliens. Le groupe, d'envergure internationale, a construit à ce jour, plus de 800 mégawatts dans le monde. Depuis son implantation en France en 2001, Volkswind France a développé 23 parcs éoliens d'une puissance de plus de 280 mégawatts actuellement en fonctionnement, principalement en régions Picardie, Centre et Poitou-Charentes.

En 2015, avec l'acquisition de Volkswind, le groupe Axpo se prépare à une forte croissance de sa filière éolienne en Europe. Le groupe Suisse Axpo produit et distribue de l'électricité pour plus de 3 millions de personnes et plusieurs milliers de sociétés en Suisse, et dans plus de 20 pays en Europe. Axpo est l'un des leaders européens pour la commercialisation de l'électricité et la conception de solutions énergétiques

propres à ses clients.

Toutes les informations : www.lendosphere.com

